

# Communication de la Maire de Paris relative au Pacte parisien pour les quartiers populaires

**Paris, ville-capitale, forte de sa dynamique de grande métropole, est aussi une ville mixte et populaire, avec des quartiers dans lesquels se mélangent des Parisiennes et Parisiens aux trajectoires de vie multiples, aux origines sociales et géographiques variées.** Les efforts historiques menés pour augmenter l'offre de logements abordables, en veillant au rééquilibrage du logement social entre les arrondissements et entre les quartiers, ont préservé cette mixité sociale et permettent à Paris de continuer de loger ses forces vives et ses familles. Dans les quartiers parisiens cohabitent ainsi **une diversité sociale, de cultures, de langues et de pratiques de la vie quotidienne qui fait toute la richesse et la fierté de notre capitale.**

**Les quartiers les plus populaires de Paris sont aussi traversés par des enjeux que la Ville entend regarder en face,** avec des habitantes et habitants plus modestes, aux parcours de vie parfois complexes et présentant **des fragilités qui justifient que la Ville y consacre davantage de moyens.** L'objectif est que chaque Parisienne et Parisien vive dans de bonnes conditions, dans les quartiers populaires faubouriens du centre comme dans les quartiers plus périphériques situés aux portes de Paris. **L'objectif est de porter partout le même niveau d'ambition et de faire vivre concrètement la justice sociale et l'équité territoriale, pour qu'aucun quartier parisien ne se sente défavorisé, relégué ou abandonné.**

Notre choix politique d'un **« sur-investissement » en faveur des quartiers les plus populaires** s'inscrit dans la durée, avec des résultats qui se voient et sont perçus par les habitantes et habitants. **Un projet particulièrement emblématique de cette ambition, dont nous pouvons être collectivement fiers, est celui de la porte de La Chapelle** métamorphosée autour de son Arena olympique, du nouveau parc Chapelle-Charbon ou encore de la rue de La Chapelle végétalisée et apaisée. Quelle très belle transformation accélérée par les Jeux, de cette porte du Nord de Paris, au bénéfice de ses habitantes et habitants ! La même ambition produira les mêmes résultats dans de nombreux quartiers : Bédier-Oudiné, Bartholomé-Brancion, porte de la Villette, Python-Duvernois.

Au-delà, cette priorité donnée au soutien des quartiers populaires de Paris depuis 2014 se traduit dans de multiples domaines, avec en particulier :

- De **véritables plans d'action mis en œuvre sur le terrain par 10 équipes de développement local (EDL),** services déconcentrés territorialisés implantés au cœur des quartiers.
- La **rénovation thermique et la construction de milliers de logements.**
- Le **développement des services publics** au travers des crèches, des écoles, des équipements jeunesse, des lieux culturels et des infrastructures sportives.
- La **transformation écologique du cadre de vie** par la création de nouveaux jardins, la piétonisation et la végétalisation des rues, le développement des transports avec l'arrivée du tramway et des pistes cyclables et la diversification du tissu commercial.
- L'**adaptation des services publics pour en faciliter l'accès,** en allant davantage vers les usagères et usagers, et en maintenant des structures physiques et des agents publics au plus proche des habitantes et habitants.
- Le **soutien massif des associations de quartier,** formant un réseau de partenaires solide et essentiel, qui intervient au quotidien auprès des Parisiennes et Parisiens les plus fragiles, et qui fait vivre concrètement le lien social et les solidarités de proximité.

Les quartiers se transforment, s'embellissent, s'équipent et se végétalisent en bénéficiant de nombreuses actions pour l'accès à l'éducation, l'emploi, la santé, la culture, le sport, etc. L'Observatoire des quartiers populaires parisiens de l'APUR montre **des évolutions socio-économiques positives dans le temps, pouvant conduire à des modifications dans les périmètres d'intervention.** Ce soutien public renforcé est aussi perçu et reconnu par les habitantes et les habitants. Lors des émeutes urbaines de 2005, et encore à l'occasion des événements violents du début de l'été 2023, les quartiers parisiens ont globalement moins souffert des tensions que les autres quartiers populaires en France.

**Cependant, dans un contexte national de crise, d'aggravation des inégalités et de recul des services publics, le constat qui doit être fait est que des difficultés persistent.** Les enjeux sont connus de toutes et tous. **Les crises contemporaines – sanitaire, écologique, sociale et démocratique – ont mis au jour de manière très claire les vulnérabilités des quartiers populaires.**

**La crise sanitaire**, d'abord, a donné à voir les **besoins particulièrement élevés en matière de santé et d'accès aux soins**. Les quartiers populaires, historiquement plus jeunes, vieillissent désormais plus rapidement que le reste du territoire parisien et dans une plus grande précarité. L'enjeu est de développer une offre de soin de proximité, des services et un cadre de vie adaptés à nos aînés. C'est le sens de la politique municipale de création de centres municipaux de santé, de maisons sport santé et de soutien à l'installation des médecins conventionnés en secteur 1.

Cette crise a également mis au jour **l'impérieuse nécessité de soutenir l'école publique**. L'enseignement à distance a créé des ruptures de parcours et du décrochage scolaire dans les quartiers populaires, au sein d'écoles aujourd'hui menacées par des fermetures de classes dans un contexte de réduction des moyens de l'Etat. La Ville sera à cet égard très attentive à la renégociation de la géographie de l'éducation prioritaire et continuera d'agir en faveur de la mixité et contre l'évitement scolaire au bénéfice des établissements privés et au risque d'une école « à deux vitesses ».

Cette crise a enfin montré combien les **emplois salariés précaires et en première ligne** étaient davantage occupés par les habitantes et habitants des quartiers populaires. L'insertion professionnelle y demeure fragile, avec des niveaux de diplôme et de revenus plus faibles, des carrières plus hachées, beaucoup d'auto-entrepreneuriat de subsistance et des taux de chômage plus élevés que sur le reste du territoire parisien. La Ville soutient les actions de médiation vers l'emploi, auprès des jeunes et des chômeurs de longue durée, les emplois aidés, les structures d'insertion, et toutes les initiatives qui permettent de lever les barrières – sociales, psychologiques, linguistiques – pour accéder au monde de l'entreprise ou à la fonction publique.

**La crise écologique**, ensuite, touche plus vigoureusement les quartiers populaires. Les habitantes et habitants y sont plus **exposés à la pollution de l'air, aux îlots de chaleur urbains et à la précarité énergétique et alimentaire**. Avec le Plan Climat, la Ville met la lutte contre les inégalités sociales au cœur de la stratégie de lutte contre le changement climatique et le Pacte priorise les actions du Plan Climat dans les quartiers populaires. Cela se traduit concrètement par la poursuite des grandes opérations de renouvellement urbain et l'accélération de la livraison dans les quartiers des rues aux écoles, des cours oasis, des projets de piétonisation et de végétalisation, et des opérations de rénovation thermique des bâtiments publics et des logements. La Ville entend tout particulièrement poursuivre le réaménagement des quartiers populaires situés aux portes de Paris en s'appuyant sur des coopérations métropolitaines renforcées avec les villes voisines. Peu à peu, la frontière du boulevard périphérique s'estompe et, avec elle, ses nuisances et pollutions qui impactent essentiellement les habitantes et habitants des quartiers populaires. Les quartiers populaires regorgent en outre d'initiatives associatives et citoyennes porteuses de solutions pour se protéger, pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique, initiatives que Paris continuera de soutenir : les ressourceries, les épiceries sociales et solidaires, les jardins partagés, les accorderies, etc.

**Les crises sociale et démocratique**, enfin, se traduisent par une **précarisation accrue des habitantes et habitants et une rupture du lien de confiance avec les institutions** qui peut conduire à une perte de repères et à un engrenage de violence, illustré par l'épisode tragique de l'été 2023. En réponse à ces tensions sociales et démocratiques, les quartiers ont besoin de mesures visant à lutter contre les inégalités et à faire vivre la promesse républicaine.

La Ville entend poursuivre en ce sens le déploiement en grande proximité de la police municipale ainsi qu'une politique sociale forte, de prévention et de médiation auprès des jeunes, mais aussi de soutien aux familles les plus fragiles, en particulier les familles monoparentales très présentes dans les quartiers populaires.

La mission « promesse républicaine » conduite en 2021 a permis d'affirmer l'ambition d'une égalité réelle avec 16 mesures clés issues de cette démarche pour lutter contre les discriminations à l'œuvre et réparer les fractures. Paris dispose également d'une offre culturelle, sportive et de loisirs très riche, qui représente un puissant levier d'insertion, d'émancipation et de cohésion sociale que ce Pacte prévoit d'élargir.

La Ville et ses partenaires se doivent enfin d'être exemplaires dans la manière de faire vivre la démocratie de proximité sous toutes ses formes, à travers un dialogue franc, direct et continu avec les citoyennes et citoyens. Cela s'illustre d'abord par la concertation exigeante des habitantes et habitants pour l'élaboration de ce Pacte, avec l'organisation d'une conférence citoyenne, de consultations menées à l'échelle de chaque arrondissement et de chaque quartier et d'une enquête en porte-à-porte. Au-delà, les grands dispositifs parisiens de participation citoyenne – le Budget Participatif, les volontaires de Paris, les votations citoyennes, etc. – sont tout particulièrement relayés par la Ville dans les quartiers les plus populaires. Comme l'Académie du Climat et Quartier Jeune le font déjà, le nouveau Théâtre de la Concorde se tourne vers les habitantes et habitants et les associations des quartiers, pour promouvoir et pratiquer la démocratie et la citoyenneté par la culture, dès le plus jeune âge.

**Tout l'enjeu du Pacte parisien pour les quartiers populaires est de tenir compte de ces fragilités et de continuer d'y apporter des réponses concrètes, dans chacun des 35 quartiers populaires et des 16 secteurs de veille identifiés comme nécessitant une intervention renforcée des pouvoirs publics.**

Avec ce Pacte et pour l'ensemble des habitantes et habitants de ces quartiers, **la Ville de Paris entend faire plus, faire mieux et faire ensemble :**

- **Faire plus** en mobilisant l'ensemble de ses politiques publiques et en continuant de mobiliser plus de moyens : un quart de l'investissement de la Ville dans les quartiers, plus d'agents publics sur le terrain au plus près des besoins, plus d'équipements et de services publics et plus de soutien au tissu associatif local.
- **Faire mieux**, dans le cadre de la territorialisation de l'action municipale, par l'articulation des politiques publiques entre elles et l'adaptation de l'action de la Ville aux besoins de chaque quartier, pour faciliter l'accès aux services publics et à l'offre culturelle et de loisirs mais également le recours aux droits.
- **Faire ensemble, avec les habitantes et habitants**, qui ont largement contribué à l'élaboration du Pacte et des projets de chaque quartier populaire, et avec qui la Ville entend pouvoir dialoguer et rendre compte de l'action de manière continue sur la durée de la mise en œuvre du Pacte. Faire aussi **avec les partenaires institutionnels de la Ville**, qui sont collectivement les garants du service public rendu aux usagères et usagers, comme le sont les signataires du contrat de ville 2024-2030. La Ville de Paris invite ses partenaires à s'engager avec elle dans cette politique d'équité territoriale et les incitera pendant toute la durée du Pacte à mobiliser leurs moyens et le service public à la hauteur des besoins particuliers des quartiers populaires.

**Avec ce Pacte, Paris s'engage à répondre aux enjeux et préoccupations exprimées par les Parisiennes et Parisiens dans les quartiers populaires et à agir en très grande proximité pour plus d'égalité territoriale.**

**Avec ce Pacte, Paris porte une approche volontariste à une échelle d'intervention élargie, au-delà des seuls périmètres des quartiers prioritaires retenus par l'Etat dans le cadre du renouvellement du contrat de ville.**

# 1. Le choix d'une géographie plus ambitieuse que celle qui ressort des indicateurs nationaux

Avec le Pacte parisien pour les quartiers populaires, Paris se dote d'une nouvelle géographie des quartiers populaires (QPOP) soumise au vote du Conseil de Paris qui se distingue de la géographie définie par l'Etat des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

En effet, la nouvelle géographie prioritaire de l'État, établie par décret du 28 décembre 2023 sur la base du seul critère du revenu médian, ne reflète pas la réalité et la complexité des difficultés observées dans les quartiers parisiens. Elle ne permet pas de révéler les réalités contrastées de certains quartiers faubouriens, plus mixtes socialement, où des populations très précaires cohabitent avec des populations plus aisées qui rehaussent mécaniquement le revenu médian et masquent ainsi certaines difficultés.

En conséquence, la Ville de Paris défend une vision plus juste des quartiers populaires, tenant compte de toutes les vulnérabilités qui touchent les Parisiennes et les Parisiens (sociales, économiques, familiales, scolaires, d'insertion professionnelle, etc.) et complétée par une approche de terrain fondée sur l'expérience des Mairies d'arrondissement des fragilités rencontrées par certains quartiers.

**12 indicateurs de vulnérabilité ont été identifiés avec l'APUR**, permettant de qualifier une diversité de problématiques (précarité, insertion professionnelle, décrochage scolaire, difficultés de logement, personnes âgées précaires, familles monoparentales, etc.) :

- Moins de 20 ans dans un foyer à bas revenus
- Jeunes de 16-25 ans ni en étude ni en emploi
- Part des étrangers
- Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans
- Chômeurs (dans les actifs de 15-64 ans)
- Logements sur-occupés (dans les ménages de plus de 2 personnes)
- Revenu médian déclaré
- Taux de pauvreté
- Bénéficiaires de PSOL-retraite
- Premier décile de revenu disponible
- Foyers à bas revenus dans les ménages
- RSA-SOCLE (dans les ménages)

Ce travail statistique de l'APUR a ensuite été croisé avec l'expertise des 10 Mairies d'arrondissement concernées, pour affiner les périmètres, en cohérence avec la logique de territorialisation guidée par le Pacte parisien de la proximité. Cette démarche a permis d'aboutir à la définition d'une géographie des quartiers populaires parisiens tenant compte des bassins de vie et des quartiers tels qu'ils sont vécus par les habitantes et habitants.

Ainsi, **la géographie parisienne reconnaît 35 quartiers populaires et 16 secteurs dits « en veille » répartis dans 10 arrondissements (10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e) représentant 427 425 habitants, soit 20 % de la population parisienne.**

En comparaison, **la nouvelle géographie prioritaire de l'Etat, entrée en vigueur par décret au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et inscrite dans le contrat de ville 2024-2030, se compose de 21 quartiers prioritaires situés dans 9 arrondissements (10e, 11e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e) représentant une population estimée à 121 800 habitants, soit 7 % de la population parisienne.**

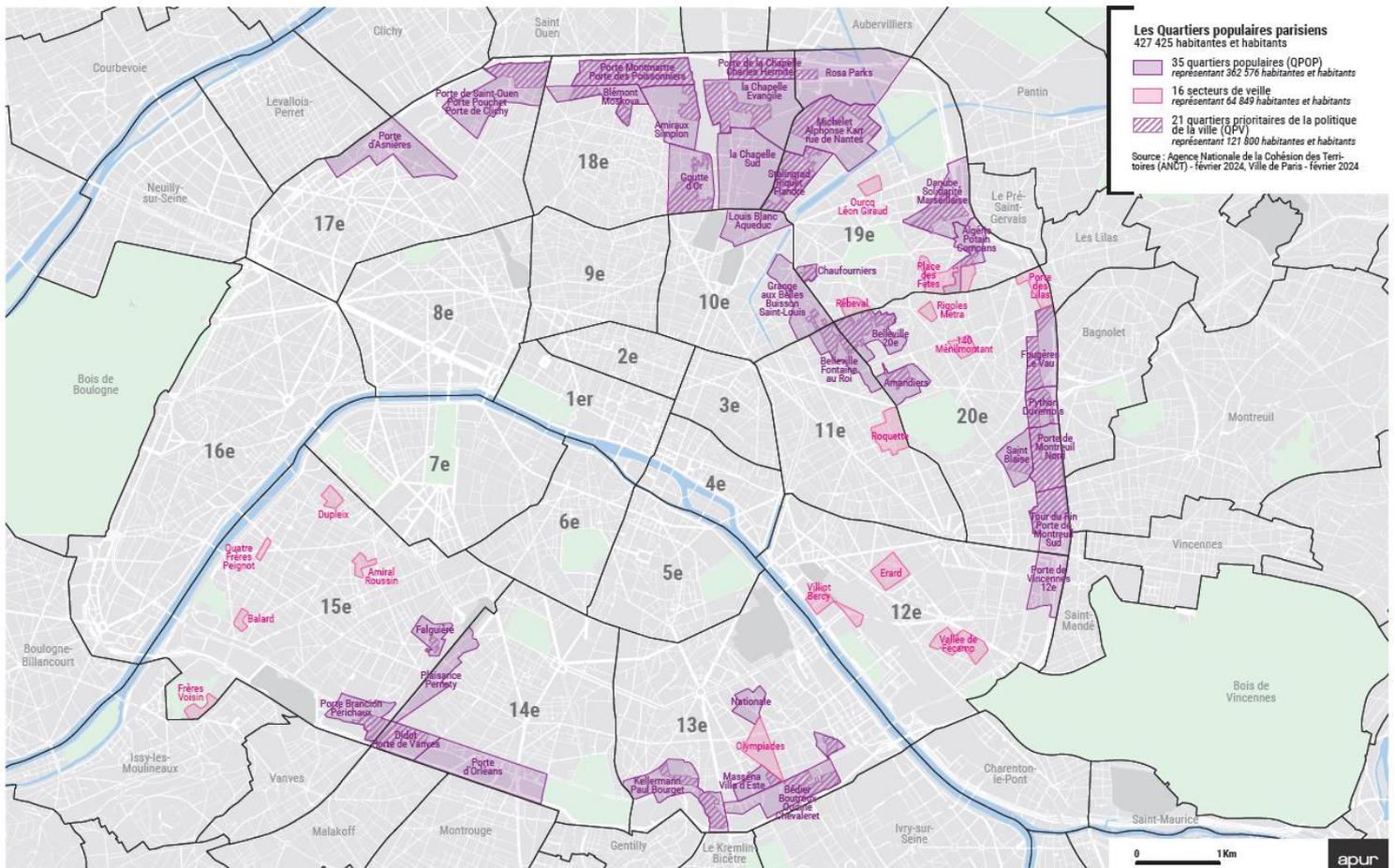
**Tableau de comparaison des indicateurs sociodémographiques entre les quartiers populaires et Paris**  
(source : Apur)

	Part en (%)		Evolution (en point)				Années
	Total QPOP Paris	Paris	Total QPOP Paris	Paris	Total QPOP Paris	Paris	
Nombre d'habitants	427 426	2 145 906	↘	-4%	↘	-3%	2014-2020
Moins de 25 ans	29%	27%	↘	-1,6	→	-0,8	2014-2020
65 ans et plus	16%	17%	↗	2,2	↗	1,4	2014-2020
Nationalité étrangère	19%	14%	→	-0,3	→	-0,4	2014-2020
Familles monoparentales	38%	30%	↗	1,5	→	0,7	2014-2020
Foyers à bas revenu	20%	12%	→	-0,5	→	-0,6	2016-2022
Allocataires du RSA	10%	6%	→	1,0	→	0,3	2016-2022
Part de la population non scolarisée sans diplôme	27%	16%	↘	-5,3	↘	-3,9	2014-2020
Taux de chômage	15%	11%	↘	-1,3	→	-0,9	2014-2020
Part des 16-25 ans ni en emploi ni en étude	14%	8%	→	-0,9	→	-0,5	2014-2020
Logements SRU	59%	23%	↗	5,6	↗	3,0	2016-2022
Mal logement	10%	8%	→	0,0	→	-0,6	2014-2020

Sources : Apur, Observatoire des quartiers parisiens de la politique de la ville (données au périmètre statistique des IRIS) – Insee, recensement de la population 2014-2020 ; Caf de Paris 2016-2022 ; Préfecture de Paris, inventaire des logements SRU au 01/01/2016 et au 01/01/2022.

**Carte parisienne des quartiers populaires soumise au vote du Conseil de Paris de juin 2024**

**QUARTIERS POPULAIRES PARISIENS 2024-2030**



## 2. Une concertation exigeante des Parisiennes et Parisiens

### Des consultations dans tous les arrondissements concernés

Dans tous les arrondissements concernés, 1 500 questionnaires réalisés par les équipes de développement local, et administrés à l'aide des partenaires, notamment les bailleurs sociaux, ont permis de recueillir les avis des habitantes et habitants sur la perception de leur quartier, leur connaissance des ressources disponibles, leur logement, l'école, etc. Des temps de plateaux radio, des moments d'échanges avec des groupes de jeunes, de parents ou de seniors ont aussi été menés pour collecter les avis.

Les personnes consultées ont été nombreuses à indiquer que leur cadre de vie était agréable ou s'était amélioré, en pointant néanmoins la persistance d'enjeux et d'attentes. Le manque de commerces dans les quartiers situés aux portes, ainsi que la demande d'espaces dédiés à la jeunesse, d'espaces verts, de bibliothèques et de lieux pour l'accompagnement dans les démarches administratives se retrouvent dans les résultats des consultations menées dans les différents quartiers.

### La conférence citoyenne des quartiers populaires

Fin juin 2023, la Ville a organisé une conférence citoyenne qui a réuni 37 Parisiennes et Parisiens tirés au sort habitant un quartier populaire. Une attention particulière a été apportée à ce que ces citoyennes et citoyens soient représentatifs de la diversité des quartiers populaires. Chacun des 10 arrondissements était représenté, avec une diversité de genre et d'âge respectée, et également la présence d'une personne en situation de handicap. Des parents isolés ont pu prendre part à cette conférence grâce à une solution de garde d'enfants proposée par la Ville.

Durant deux week-ends, ces habitantes et habitants ont échangé ensemble pour répondre à la question « Comment mieux vivre dans mon quartier demain » ?

Quatre grands sujets ont été mis en discussion : l'éducation, le vivre ensemble, le logement et le cadre de vie, l'accès aux services. Deux visites de quartiers, un quartier faubourien et un quartier de porte, des ateliers et échanges avec des professionnels de la politique de la ville, un sociologue, un bailleur, un principal de collège, la directrice d'une régie de quartier, un directeur de centre social, etc. ont abouti à la rédaction d'un avis collectif.

L'attachement à l'école publique, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation citoyenne et à la vie de son quartier, ainsi qu'un meilleur accès aux services et offres culturelles, sportives et de loisirs ont fait l'objet de constats partagés et de propositions qui sont reprises dans le Pacte, et auxquelles la Ville entend donner un droit de suite.

### Une série de reportages radio réalisée dans les quartiers

À la suite de la conférence citoyenne de l'été 2023, les témoignages d'habitantes, d'habitants et d'acteurs engagés de ces quartiers ont été recueillis dans différents arrondissements par une journaliste de l'association Making Waves accompagnée des membres de la conférence citoyenne qui souhaitent se former aux techniques du journalisme radio. Dix reportages réalisés sous forme de podcasts ont contribué à nourrir les temps de concertation et l'élaboration du Pacte.

### Une enquête en porte-à-porte

En complément, la Ville a conduit une enquête en porte-à-porte avec l'association « Voisins Malins » dans deux quartiers aux configurations différentes. Cette méthode, complémentaire, venant interroger à domicile des Parisiennes et Parisiens qui n'ont pas été impliqués et sensibilisés à la démarche, a permis de venir confirmer un certain nombre de constats et d'attentes exprimés lors de la conférence citoyenne et des consultations locales.

Cette enquête a également permis de confirmer la pertinence de construire un projet à l'échelle de chaque quartier, les besoins et les attentes pouvant être très différents d'un quartier à l'autre.

### Une rencontre avec les élues et élus a clôturé la démarche de consultation engagée

Suite aux consultations citoyennes engagées, les Parisiennes et les Parisiens ayant participé à ces démarches ont été reçus à l'Hôtel de Ville le 13 mars 2024, pour partager leurs constats et leurs préoccupations avec les élus qui, après les avoir écoutés, ont répondu à leurs questions et se sont engagés à un droit de suite à travers ce Pacte.

## Vers un dialogue continu avec les citoyennes et citoyens et un droit de suite

Le dialogue avec les habitantes et habitants n'a pas vocation à être ponctuel, uniquement durant la phase d'élaboration du Pacte. La Ville s'engage à créer des espaces réguliers de dialogue dans les quartiers populaires, sous différentes formes (sur l'espace public, dans les instances de gouvernance, à travers des dispositifs type panel citoyens, etc.) et aux deux échelles parisienne et locale (arrondissement et quartier).

La multiplication de ces espaces avec les habitantes et habitants permettra de rendre compte de l'avancée des projets pour lesquels la Ville et ses partenaires se sont engagés, mais également à amender ou réorienter des projets qui ne répondent plus aux préoccupations.

## 3. Un projet pour chacun des quartiers populaires

### 35 projets de quartier

Chaque quartier populaire dispose ainsi d'un projet de quartier, représentant sur une carte du quartier les différents équipements, services et ressources à développer et implanter. Chaque projet de quartier a été élaboré localement, sur la base d'une consultation des habitantes et habitants, d'une concertation des partenaires locaux, et des orientations fixées par les Mairies d'arrondissement.

En cohérence avec le Pacte parisien de la proximité, les projets de quartier sont pilotés et coordonnés par chaque Mairie d'arrondissement, à l'appui d'une équipe de développement local, placée sous l'autorité fonctionnelle du Maire d'arrondissement et de son directeur général ou sa directrice générale des services.

Les projets de quartier sont annexés à la feuille de route d'arrondissement, et constituent ainsi la feuille de route des différentes directions opérationnelles de la Ville dans les quartiers populaires.

Ces projets de quartier, qui forment la déclinaison locale et opérationnelle du Pacte, ne sont pas figés et feront l'objet d'une clause de revoyure à mi-parcours, en 2027, à l'appui d'une nouvelle consultation des habitantes et habitants.

### Une double gouvernance parisienne et en arrondissement

Ces déclinaisons locales du Pacte parisien pour les quartiers populaires permettent une double gouvernance pour s'assurer de l'atteinte de ses objectifs, au niveau parisien et en arrondissement pour chacun des quartiers.

Les habitantes et habitants ayant participé aux concertations et qui le souhaitent, seront tenus informés du suivi de la mise en œuvre des mesures. Les conseils de quartier concernés recevront un bilan chaque année de la mise en œuvre des engagements pour les quartiers entrant dans leur périmètre.

## 4. Faire plus, faire mieux, faire ensemble

### 4.1. « Faire plus » – Davantage de moyens au bénéfice des quartiers populaires

La politique de la ville est une politique d'équité territoriale : elle fait « plus » dans les quartiers qui ont « plus » de besoins. Par ce Pacte, la Ville de Paris réaffirme et rehausse son engagement à mobiliser davantage de moyens dans les quartiers populaires sur l'ensemble de ses politiques publiques et à les piloter avec cet objectif.

#### **Plus d'investissement : réaffirmation de l'objectif d'au moins 25% du budget parisien**

Pour rénover les bâtiments publics, les logements, les espaces publics, les équipements sportifs et culturels, aménager des places et végétaliser les cœurs de quartier.

#### **Plus de services publics de proximité : une densité élevée d'équipements dans les quartiers**

Pour que la Ville du quart d'heure s'applique partout et qu'aucun quartier ne manque de services publics de proximité et ne soit enclavé.

#### **Plus de présence humaine : des équipes de développement local et des agents publics dans les quartiers**

Pour accueillir et orienter les usagers, maintenir une présence physique du service public, développer des projets et mobiliser des partenaires.

#### ✚ **Plus de soutien aux associations : un financement important de la Ville aux acteurs associatifs dans les quartiers populaires**

Pour soutenir les projets des associations qui agissent au quotidien auprès des habitantes et habitants les plus fragiles (près de 8 millions d'euros de subventions aux associations en 2023 pour financer plus de 900 projets).

### 4.2. « Faire mieux » – Adapter les politiques publiques dans les quartiers populaires

La mobilisation accrue de moyens doit nécessairement s'accompagner d'une adaptation des services publics, pour qu'ils soient effectivement fréquentés par les personnes qui en sont le plus éloignées, et lutter ainsi contre le non recours. La politique de la ville est une politique qui expérimente de nouvelles méthodes, qui adapte les services publics : amplitudes horaires élargies, opérations « hors les murs » et pour « aller vers » les personnes, traduction des supports de communication, etc. La Ville de Paris s'engage à poursuivre ce mouvement d'adaptation de ses politiques publiques.

#### ✚ **Une offre de services ciblée sur des « publics fragilisés » plus présents en quartiers populaires**

Pour les jeunes en difficulté, les personnes âgées isolées, les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les personnes de nationalité étrangère...

- ✚ **Le développement de méthodes pour « aller vers » les personnes et déployer des actions « hors les murs »**
- ✚ **Des initiatives pour lutter contre le non recours aux droits sociaux et juridiques dans les quartiers**
- ✚ **Le renforcement des actions visant à encourager un dialogue apaisé autour des valeurs de la République**

### 4.3. « Faire ensemble » – Faire avec les habitantes et les habitants et les partenaires de la Ville

La politique de la ville est **une politique participative** : elle s'appuie sur l'expertise des habitantes et habitants, d'une part, et les initiatives citoyennes, qui sont très nombreuses dans les quartiers, d'autre part. La Ville s'engage, avec les habitantes et habitants des quartiers populaires, à :

- ✚ **La reprise des propositions formulées dans les concertations et la reconnaissance de l'exercice d'un « droit de suite » aux habitantes et habitants**
- ✚ **La multiplication des espaces, formels et informels, de dialogue avec les habitantes et habitants des quartiers populaires**
- ✚ **Un soutien accru aux initiatives citoyennes dans les quartiers à travers le Budget Participatif de la Ville et le Fonds de participation des habitants**

La politique de la ville est aussi **une politique partenariale** : elle mobilise l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs qui agissent dans les quartiers. Si elle s'appuie aussi sur le contrat de ville 2024-2030 et ses 30 engagements pour les quartiers, la Ville entend mobiliser ses signataires pour les déployer sur le périmètre élargi des quartiers populaires. La Ville s'engage à travailler avec ses partenaires pour :

- ✚ **Intervenir de manière renforcée et coordonnée sur l'ensemble de nos quartiers populaires, lesquels traduisent justement les difficultés observées à l'échelle de bassins de vie vécus par les habitantes et habitants**
- ✚ **Mettre en œuvre à Paris les mesures annoncées lors du comité interministériel des villes, en particulier la généralisation des cités éducatives et la prise en compte de la géographie prioritaire dans l'éducation prioritaire**
- ✚ **Obtenir le maintien des crédits et dispositifs spécifiques de l'État dans les quartiers prioritaires et appuyer la mobilisation et l'adaptation des services publics relevant des compétences de l'État dans les quartiers populaires parisiens : France travail, France services, police nationale, protection judiciaire de la jeunesse, etc.**

Si ce Pacte parisien pour les quartiers populaires vise à faire mieux, faire plus, faire ensemble, la Ville de Paris entend également répondre par celui-ci à des priorités identifiées grâce aux temps de concertation préalable et impliquant, en complément du droit commun, des mesures spécifiques pour les quartiers populaires.

## 5. Les mesures à retenir

### 5.1. La transformation urbaine et écologique de la ville au bénéfice des habitantes et des habitants des quartiers populaires

#### ✚ Poursuivre le renouvellement urbain et la transformation écologique des quartiers en grande proximité

Plusieurs grandes opérations de renouvellement urbain se sont déployées ces dernières années dans les quartiers populaires et se poursuivent dans de nombreux quartiers de portes, traduisant un fort investissement de la Ville pour améliorer la vie de centaines de milliers de Parisiennes et de Parisiens.

Ces opérations permettront d'offrir davantage de services, notamment des équipements publics (santé, petite enfance, culturel, sportif, associatif, etc.), des commerces, et la création d'emplois autour de la production en priorité.

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme bioclimatique qui vise l'ouverture au public de 300 hectares supplémentaires, ces projets répondent également à un besoin essentiel de renforcer les espaces verts, qu'il s'agisse de parcs accessibles, arborés, ludiques et rafraîchissants, comme de réserves de biodiversité, indispensables au refroidissement de la ville en période de forte chaleur.

Autour de ces enjeux, s'articule également l'ambition portée par la Ville de Paris de créer des logements et d'en diversifier l'offre afin de répondre à la demande très forte de Parisiennes et Parisiens (logement social, intermédiaire, bail réel solidaire, accession), à toutes les étapes de leur vie (logements familiaux, étudiants, intergénérationnels). La rénovation du bâti existant se déploie de manière très ambitieuse en lien avec les bailleurs sociaux, pour améliorer les conditions de vie des habitantes et des habitants (isolation, énergie, aération, accessibilité, etc.) ainsi que pour les équipements municipaux (écoles, collèges, gymnases, bibliothèques, etc.).

Plusieurs secteurs sont en cours de réaménagement avec des éléments de programmation emblématiques et à la hauteur des attentes exprimées localement durant la concertation, entre autres :

- Chapelle-Charbon (18e) ou Python-Duvernois (20e) et leurs grands parcs centraux ;
- Porte de Montreuil (20e) qui verra son rond-point transformé en place-jardin très plantée et animée ;
- Bartholomé-Brancion (15e) nouveau QPV et secteur de projet urbain ;
- Bédier-Oudiné (13e), avec notamment une rénovation complète ambitieuse du groupe scolaire ;
- Porte de la Villette (19e), secteur à l'étude dont l'avenue de la Porte sera réaménagée dès 2025.

La transformation écologique de la ville est aussi menée en très grande proximité, dans chaque quartier, à l'échelle de la Ville du quart d'heure. Les projets de végétalisation, piétonisation et embellissement de l'espace public répondent à une forte demande des habitantes et habitants et se déploient de manière massive. La Ville travaille avec les Maires d'arrondissement à aménager des rues aux enfants et des cours oasis dans les quartiers populaires, à planter des arbres et à déployer des pistes cyclables sécurisées. Pour preuve de ce volontarisme, la démarche Embellir votre quartier bénéficie d'un budget renforcé lorsqu'elle est déployée dans un quartier populaire.

Notre action volontariste ne saurait porter ses fruits sans être mise en œuvre avec les habitantes et habitants, en leur offrant les clefs de compréhension et les moyens d'être actrices et acteurs de cette transition.

Si ces habitantes et habitants des quartiers populaires sont souvent en première ligne à subir les conséquences du réchauffement climatique, ils ont une empreinte carbone bien inférieure aux moyennes. Dans le prolongement de la philosophie « plus juste » du Plan Climat, la Ville de Paris veille à ne pas laisser s'opposer « fin du monde et fin du mois » mais à permettre leur conciliation.

#### ✚ La transformation du périphérique avec et pour les habitantes et habitants des quartiers populaires : une urgence sanitaire et sociale

Plus de 550 000 Franciliennes et Franciliens vivent aujourd'hui à proximité du boulevard périphérique et en subissent quotidiennement les pollutions atmosphériques et sonores, souvent au-delà des valeurs réglementaires de l'OMS. En héritage des Jeux de Paris, notre volonté est que la voie réservée reste dédiée au covoiturage et aux transports en commun et que la vitesse soit abaissée au bénéfice des riveraines et riverains. Notre horizon est la métamorphose radicale de cette autoroute urbaine pour l'apaiser et abolir la frontière qu'elle constitue avec les villes voisines. Demain, cet axe transformé pourra être aisément traversé, avec des abords végétalisés et des portes devenant des places.

#### ✚ Former et soutenir les jeunes dans leurs projets en faveur de la transformation écologique de leur quartier

Parce que le climat est l'affaire de toutes et tous, nous voulons travailler avec les associations, les habitantes et habitants engagés, les établissements scolaires et les jeunes pour agir en faveur de la transformation écologique de nos quartiers et de notre ville, en lien avec l'Académie du Climat. Nous allons notamment soutenir des projets visant

à accompagner et former les jeunes volontaires de Paris des quartiers populaires ainsi que les éco-délégués pour devenir des ambassadeurs climat.

### **✚ Accompagner l'apprentissage du vélo dans les quartiers**

Les mobilités durables sont un véritable enjeu écologique et social pour les habitantes et habitants de quartiers souvent plus enclavés. En complément du renforcement des transports en commun, nous allons multiplier les occasions d'apprendre à faire du vélo, avec une attention particulière pour les adultes dans le cadre des « vélo-écoles ». À la clé de cet apprentissage, nous souhaitons pouvoir aider à l'acquisition d'un vélo par celles et ceux qui le souhaitent, en mobilisant tout un réseau de partenaires.

## **5.2. La solidarité et le lien social pour les familles et habitantes et habitants des quartiers populaires**

### **Le lien social et le développement d'espaces de convivialité et d'expressions de solidarité**

Les habitantes et habitants des quartiers populaires sont nombreux à percevoir les transformations de leur cadre de vie au travers des nouveaux espaces piétonnés et végétalisés, et à émettre le souhait de pouvoir s'approprier ces nouveaux espaces communs pour y développer des initiatives de solidarité et des moments de convivialité.

Cette demande de création de lieux d'échange et de rencontre dans l'espace public doit être entendue et trouver une réponse dans la poursuite des aménagements, autant que dans la possibilité offerte aux habitantes et habitants de les investir pour des usages positifs.

### **✚ Une « place populaire » dans chacun de nos quartiers !**

En réponse aux attentes des habitantes et habitants, chacun des quartiers populaires bénéficiera d'un lieu privilégié d'échange et de rencontre, de convivialité et de solidarité. Ces places populaires, déjà aménagées, en cours ou prévues, essaieront comme autant de cœurs battants des quartiers, où associations, habitantes et habitants pourront se retrouver pour organiser des temps festifs ou des initiatives de solidarité.

Ces places populaires, une fois aménagées, appellent notre soutien à des projets d'animation contribuant à y développer des usages positifs et à y créer du commun au bénéfice des habitantes et habitants du quartier. La Ville veillera également à permettre l'installation à leurs abords d'associations ou de structures contribuant à les animer et à répondre aux besoins.

### **✚ Expérimenter des salles de fêtes**

Paris, ville dense et pensée par le passé par spécialisation, souffre d'un manque d'espaces disponibles au bénéfice des habitantes et habitants comme peuvent l'être les salles des fêtes communales. Les habitantes et habitants des quartiers populaires peuvent en souffrir davantage, faute de surfaces suffisantes dans leurs logements ou d'accès à des espaces au coût de location onéreux. Pourtant, des lieux existent et peuvent être investis de façon transitoires ou en optimisant leur usage, en expérimentant leur polyvalence ou intensité d'utilisation.

Nous expérimenterons des salles de fêtes pour des besoins ponctuels, festifs, ou familiaux, nous travaillerons en lien avec les Mairies d'arrondissement, les bailleurs sociaux, Paris Commerces ou avec les associations disposant d'un local dont l'usage peut être mutualisé, à en permettre la mise à disposition ou la location.

### **La parentalité et l'attention particulière aux mères isolées**

#### **✚ Développer le réseau des familles monoparentales dans l'ensemble des quartiers**

Les parents ont un rôle essentiel pour favoriser le développement et le bien-être de leurs enfants. Dans le cas d'une famille monoparentale, d'horaires décalés, de difficultés, le besoin d'un accompagnement spécifique peut être ressenti. Lorsqu'une famille fait face à un parcours plus complexe ou dispose des moyens plus contraints, elle doit être plus accompagnée et disposer de plus de moyens pour rétablir l'égalité des chances.

Les familles monoparentales représentent un enjeu national de premier plan : une famille sur 4 est monoparentale, constituée d'une femme seule dans 82% des cas. Cette réalité nationale est encore davantage présente à Paris et de surcroît en quartier populaire, avec parfois plus de 60% de familles monoparentales dans certains quartiers.

Depuis 10 ans, la Ville porte le réseau des familles monoparentales, un dispositif d'accompagnement global à leur intention, en soutenant les associations et des projets locaux de lutte contre l'isolement de ces parents seuls. Nous le déploierons dans l'ensemble des quartiers.

### **✚ Expérimenter un accueil du matin en lien avec le tissu associatif de proximité**

Pour certaines familles, notamment monoparentales, il est nécessaire de pouvoir trouver une solution pour les enfants avant l'école. Nous souhaitons pouvoir expérimenter un accueil de 7h30 à 8h20 dans des associations et des structures relais. Les enfants participeront à des activités douces et se prépareront à rejoindre l'école. L'expérimentation vise à évaluer la pertinence d'un tel dispositif à Paris en quartier populaire.

### **✚ Développer les parcours « tous au collège »**

En complément des centres de loisirs parisiens qui bénéficient déjà dans des conditions avantageuses aux habitantes et habitants des quartiers populaires, nous renforcerons l'offre de « tous au collège » à destination des collégiennes et collégiens qui ne partent pas en vacances, afin de les faire bénéficier gratuitement de l'offre d'activité et de sortie de la Ville de Paris et de ses partenaires avec des parcours thématiques à la semaine.

## **L'accompagnement à la scolarité et la lutte contre le décrochage scolaire**

La lutte contre les inégalités démarre dès la petite enfance. Dans les quartiers prioritaires, un élève sur quatre a redoublé avant la 6<sup>ème</sup>. Entre 16 et 25 ans, les jeunes sont deux fois plus hors système scolaire et hors emploi qu'ailleurs. Chaque enfant doit pouvoir être accompagné dès le plus jeune âge et dès les premiers signes de fragilité pour réduire les inégalités et donner la même chance à toutes et tous.

L'école publique est au cœur de la construction des citoyennes et citoyens en offrant à chacune et chacun les clefs de réussite essentielles pour l'avenir, autant qu'elle est un lieu de découverte, de rencontre et d'émancipation.

Si la mixité scolaire est un enjeu de premier plan pour la réussite éducative, l'accompagnement à la scolarité et la prévention du décrochage scolaire apparaissent essentiels pour l'épanouissement des jeunes et la cohésion sociale, participant à prévenir des trajectoires sociales difficiles ou des conduites à risque.

### **✚ Expérimenter les petits déjeuners gratuits dans des écoles publiques en quartier populaire**

Ce repas est important pour que les enfants disposent d'énergie toute la journée et notamment pour se concentrer à l'école. L'objectif est de pouvoir poursuivre les expérimentations d'un petit déjeuner gratuit à l'école, déjà menées dans certaines écoles volontaires en quartier populaire. Ces temps à l'école seront également une opportunité pour apprendre à mieux manger en faisant de véritables temps pédagogiques autour de la santé et de l'alimentation durable.

### **✚ Valoriser et renforcer la Réussite éducative**

Le dispositif de Réussite éducative de Paris permet à des enfants ou des jeunes scolarisés en éducation prioritaire ou dans les quartiers populaires de bénéficier d'un accompagnement individualisé. L'approche globale de ce parcours de suivi pluridisciplinaire permet d'impliquer les parents et de leur proposer ainsi qu'à l'enfant des actions permettant de viser sa réussite éducative. Ce dispositif partenarial sera renforcé et déployé dans l'ensemble des quartiers.

## **Les solidarités et l'accès aux droits**

### **✚ La santé comme droit universel : ouverture de nouveaux centres de santé dans les quartiers populaires**

Pour que l'espérance de vie en bonne santé et l'accès à des soins de qualité soient les mêmes partout, la Ville déploie des services de prévention et de prise en charge médicale dans les quartiers où les besoins sont les plus importants. Suivi périnatal, santé de l'enfant des « 1000 premiers jours » aux premiers apprentissages, santé mentale, soins primaires autour du médecin traitant, santé sexuelle, rendez-vous réguliers de dépistage au long de la vie, sport-santé, liens entre santé et logement ou santé et environnement... : les professionnels de santé de la Ville de Paris agissent en priorité là où les indicateurs de santé sont les moins favorables. Nous ouvrirons prochainement 7 nouveaux centres de santé, en commençant par les quartiers Marx Dormoy (18e), Gare des Mines (18e), Python-Duvernois et Porte de Montreuil (20e). En complément, nous poursuivrons les actions de prévention, de médiation et d'information hors les murs, construites avec les habitantes et les habitants, dans une démarche de santé communautaire qui s'appuie sur leurs compétences et leurs réalités de vie.

### **✚ Soutenir la pratique d'une activité physique pour la santé des habitantes et habitants**

Afin de lutter contre la sédentarité et d'encourager le soin par l'activité physique, la Ville de Paris continuera d'ouvrir des maisons sport santé prioritairement dans les quartiers populaires pour inciter les personnes éloignées de la pratique à commencer ou poursuivre une activité physique avec un accompagnement à des fins de santé et de bien-être, quel que soit leur âge.

### **✚ Concrétiser le droit à une alimentation saine**

L'alimentation saine ne doit pas être réservée aux plus aisés. Face à l'inflation alimentaire et au nombre de Parisiennes et Parisiens tombés récemment dans une forme de précarité alimentaire, la Ville de Paris souhaite concrétiser le droit

à une alimentation saine pour toutes et tous. Pour cela, la Ville va consolider les dispositifs d'accessibilité sociale à une alimentation de qualité (comme la garantie des repas à 13 centimes d'euros en restauration collective pour les premières tranches du quotient familial) et expérimenter de nouveaux dispositifs inclusifs diversifiant les publics touchés, comme la halle alimentaire dans le 11e, la cantine solidaire pour les étudiants dans le 14e ou encore la caisse alimentaire commune dans le 20e.

### **5.3. La promesse républicaine pour l'émancipation des habitantes et habitants**

La lutte contre les inégalités et les discriminations sous toutes leurs formes est au cœur de l'action de la Ville de Paris qui promeut une approche fondée sur le développement de tout ce qui peut contribuer à l'émancipation des habitantes et habitants des quartiers populaires ainsi qu'à leur bien vivre ensemble. L'enjeu essentiel est de tenir la promesse républicaine pour toutes et tous et partout.

#### **Les loisirs et le développement d'une offre sportive, culturelle et de vacances accessible pour toutes et tous**

La Ville-Capitale dispose d'une offre de loisirs, de pratiques ou de sorties, tant culturelles que sportives particulièrement riche. Mais celle-ci atteint peu et moins les habitantes et habitants des quartiers populaires. La Ville de Paris développe une politique ambitieuse pour favoriser l'accès de toutes et tous à la culture, par la gratuité dans ses musées, par son réseau de bibliothèques, par ses conservatoires et le soutien actif aux associations de pratique artistique ou par la promotion de l'éducation artistique et culturelle, des programmes tels que l'Art pour grandir et les interventions artistiques ou accueils de résidences dans les établissements scolaires ou par le développement de l'art dans l'espace public.

La Ville travaille de surcroît à implanter des équipements et lieux culturels dans les quartiers populaires (ouverture de la médiathèque James Baldwin associée à la Maison des réfugiés dans le 19e et de la médiathèque Virginia Woolf dans le 13e) pour permettre à chacune et chacun d'accéder à une offre diverse et de qualité, facilitant l'émancipation et l'épanouissement. Elle veille enfin à leur ouverture, accessibilité et rayonnement dans le quartier, ainsi qu'à faire connaître cette offre en levant les freins que rencontrent les habitantes et habitants des quartiers.

#### **✚ Proposer un « carnet culture » pour un meilleur accès à la culture dès le plus jeune âge**

Dès l'école élémentaire, grâce à des partenariats avec Paris Musées et les structures parisiennes, chaque enfant pourra être doté d'un carnet lui permettant d'effectuer gratuitement pendant sa scolarité 5 visites de lieux de son arrondissement et 5 visites de lieux parisiens. En lien avec les objectifs du Projet éducatif de territoire, ce carnet permettra de s'assurer que chaque enfant des quartiers populaires puisse ainsi visiter les structures et monuments de proximité et d'autres plus emblématiques comme la Tour Eiffel.

En complément nous nous appuyerons sur la « billetterie Paris pour toutes et tous » qui permet l'organisation et le financement de sorties avec chaque année plus de 300 associations qui mobilisent les habitantes et habitants des quartiers populaires pour leur faire découvrir gratuitement un lieu, un évènement ou un spectacle.

#### **✚ Des « tandems culture » entre des structures culturelles et les quartiers populaires**

Plusieurs institutions culturelles de référence se sont engagées pour être associées à un quartier populaire ou à l'une de ses structures, pour une collaboration privilégiée et porter des projets culturels ou de transmission artistique en lien avec ses habitantes et habitants en favorisant leur participation. Ainsi, le Théâtre de la Ville-Sarah Bernhardt, le Théâtre du Châtelet, la Maison européenne de la photographie, l'Orchestre de chambre de Paris ou encore la Fondation Pinault seront mis en tandem avec des structures situées au cœur des quartiers. A terme, chacun des 35 quartiers populaires sera mis en tandem avec un lieu de culture.

#### **✚ Faciliter l'accès aux vacances pour toutes et tous**

Si les habitantes et habitants des quartiers populaires partent bien moins en vacances, la Ville de Paris œuvre à lever les freins à ce droit au départ. Seront notamment développés les séjours courts et les sorties à la journée ainsi que les projets de séjours pour les jeunes, en particulier ceux portés par des associations jeunesse ou les clubs de prévention. Les familles seront accompagnées pour un accès facilité aux aides de la CAF et dans la construction de leurs projets de vacances.

#### **✚ Développer la prise en charge du Bafa**

La Ville de Paris porte un dispositif de Bafa citoyen consistant à donner aux jeunes la possibilité de se former à prix réduit à la première partie de ce brevet d'animation, en contrepartie d'un projet citoyen. Pour les jeunes des quartiers populaires, sera expérimenté le financement de l'ensemble du brevet, permettant aux jeunes d'aller au bout de leur formation, en leur offrant des débouchés dans les structures municipales en recherche d'animatrices et animateurs.

### **✚ Faciliter l'accès à la pratique sportive**

Il existe de nombreux freins à l'activité physique et sportive, notamment le prix des licences et cotisations. En héritage des Jeux de Paris, la Ville souhaite renforcer les dispositifs qui mettent le pied à l'étrier de la pratique d'une activité. Pour une des inscriptions facilitées dans la durée, pour les enfants comme pour les adultes, le dispositif Réduc'Sport de la Ville sera amélioré et mieux articulé avec les autres aides mobilisables.

### **L'accompagnement des habitantes et habitants des quartiers populaires vers l'emploi**

La promesse républicaine d'émancipation ne saurait être tenue sans permettre aux habitantes et habitants des quartiers populaires de s'insérer dans un parcours professionnel et de ne souffrir d'aucune discrimination à l'emploi. La Ville de Paris œuvre pour l'égalité des chances et contre les discriminations dans l'accès à l'emploi. Elle y veille en tant qu'employeur et encourage les entreprises à davantage refléter la diversité de Paris.

Elle œuvre en faveur de l'accès et du maintien en emploi, notamment avec le dispositif Territoire zéro chômeurs de longue durée, déployé dans les quartiers populaires ou la démarche Aller vers l'emploi dans les quartiers, qu'elle soutient depuis 2022 en s'appuyant sur l'association Ensemble Paris emploi Compétences pour l'accompagnement socio-professionnel des habitantes et habitants des quartiers populaires en mobilisant un collectif d'acteurs de l'emploi. Ce dispositif à l'œuvre au nord de Paris est en cours de renforcement et une nouvelle équipe sera déployée dans les quartiers populaires du sud de la capitale pour toucher encore plus de bénéficiaires.

### **✚ Faciliter le recrutement à la Ville avec un job à la clé !**

Nous allons poursuivre notre ambition d'aller chercher les personnes les plus éloignées de l'emploi pour leur proposer une formation ou un emploi durable, en multipliant les démarches d'aller vers. La Ville facilite le recrutement direct des habitantes et habitants des quartiers populaires dans ses services et sur les plus de 300 métiers recensés sur le nouveau site «travailler pour Paris», en adaptant ses méthodes: recrutement sans CV ou avec CV anonyme, recrutement sans concours et sans diplôme. Paris travaille également avec ses partenaires pour répondre à cet objectif et pour le développement de telles méthodes d'aller vers et d'accès facilité à l'emploi.

### **La contribution au lien entre police et population et à leur meilleure connaissance mutuelle**

La Ville de Paris œuvre à renforcer le lien entre la police et les habitantes et habitants en favorisant la meilleure connaissance mutuelle de l'institution et de la diversité des Parisiennes et Parisiens. Elle y participe notamment en développant sa police municipale comme une véritable police de proximité œuvrant au bénéfice des plus fragiles (accompagnement des personnes âgées, protection des écoliers, assistances aux personnes en situation de rue, etc.). Elle travaille en outre avec la préfecture de police à favoriser l'apaisement des relations entre la police nationale et les Parisiennes et Parisiens et généralise la mise à disposition d'intervenants sociaux dans les commissariats d'arrondissement.

### **✚ Recruter des habitantes et habitants des quartiers dans la police municipale**

La police municipale parisienne, la plus grande de France, est un vivier de recrutement très important. Pour qu'elle ressemble aux Parisiennes et aux Parisiens et soit proche de leurs aspirations, il est important qu'elle accueille en son sein des femmes, des jeunes et des personnes issues des quartiers populaires parisiens, en mobilisant les filières de recrutement classique des métiers de la sécurité et en touchant plus de personnes éloignées de l'emploi. Les dispositifs d'aller vers seront encore renforcés dans les quartiers populaires pour présenter aux habitantes et habitants les opportunités de carrière dans la police municipale et dans l'ensemble des métiers de sécurité, de prévention et de médiation de la Ville.

### **✚ Votre policier/policrière de quartier : mettre en place des référents de quartier de la police municipale comme interlocuteurs de proximité dans les quartiers populaires**

Nous entendons poursuivre le développement et la territorialisation de la police municipale parisienne pour une police d'ultra-proximité, avec l'objectif de déployer à terme des référents de quartier dans tout Paris et prioritairement dans chacun des quartiers populaires. Ces référents seront des interlocuteurs de proximité bien identifiés des habitantes et habitants.

### **✚ Participer à une meilleure connaissance de l'institution policière et de ses missions par les jeunes**

Encourager les rencontres entre police et population pour permettre de mieux appréhender le vécu des habitantes et habitants mais aussi leurs attentes à l'égard de la police. Cet objectif doit être poursuivi dès le plus jeune âge, en s'appuyant sur les interventions de la police nationale comme de la police municipale dans les établissements scolaires, de même que sur les rallyes citoyens organisés pour les collégiennes et collégiens afin de les sensibiliser aux métiers de celles et ceux qui interviennent sur l'espace public et des acteurs de la sécurité et de la prévention.